

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département du Cantal.

Registre N°

N° 80

SIGNALEMENT.

Le Sr Diarnat Gerard
Boulangers
natif de Druguac
demeurant à Druguac
allant à Madrid

âgé de 19 ans, taille d'un mètre
68 centimètres

cheveux noirs front Découvert

sourcils noirs yeux noirs

nez moyen bouche moyenne

barbe naissante menton rasé

visage large teint ordinaire

SIGNES PARTICULIERS.

PIÈCES DEPOSÉES :

La demande.

FAIT à Aurillac le 26 juin 1850

Signature des Témoins :

Signature du Porteur :

Diarnat Gerard

Vertical decorative border with calligraphic flourishes and small symbols.

Commune de Dreyer



Arrondissement de Basse-Normandie
Canton de Caumont

A Monsieur,

Monsieur le Préfet
du Canton.

Je soussigné
Du pétitionnaire



Carte d'1 mètre 60 cent.
Cheveux et sourcils noirs
Visage large
Yeux noirs
Front découvert
Nose ordinaire
Lèvre moyenne
Barbe naissante
Menton rond

Monsieur de Dreyer
un des hommes sages et vaillants
Du pétitionnaire et le
consentement donné devant
nous par Diarmot Joseph
son père, à l'arrondissement de
Basse-Normandie

et en présence
des témoins qui il y a lieu
de signer le passeport
ci-dessous.

Fait le 16 juin 1870

Monsieur le Préfet

Diarmot Gaudin, âgé de 19 ans,
habitant au lieu de Dreyer,
commune de Dreyer, canton
de Basse-Normandie

a l'honneur de vous exposer
qu'il désire se rendre en Espagne
y rejoindre son père, qui
exerce la profession de boulanger,
afin de fournir à la subsistance
de sa famille.

À ces fins il supplie
le Préfet de l'autoriser à
recevoir un passeport pour se
rendre à Madrid, royaume d'Espagne,
et ce du consentement de son
père Diarmot Joseph, et de l'attestation
de Monsieur de Dreyer, ses père et mère
desquels j'ai promis de les faire
revenir lorsqu'il sera appelé par
le recrutement.

Le Maire
De la commune de Drugeois
Laurent

Jes soussigné de ma part
Prete et d'armat. genevoise
de mon fils pour l'apaise
Drugeois le 16 mai 1840
Maurice



Le

En pour legation de la signature
De M. Laurent, maire de la commune de
Drugeois. Mousier, le 17 juin 1840.

Pour le Sous-Signe absent et par delegation

M. Peignot

